

Contrat de location de Mobil-home ou Chalet

Entre le soussigné et le camping Ménez Bichen,

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Date de naissance :

Tél. :

Fax :

E-mail :

il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Accepte les conditions de location et les tarifs joints, et s'engage pour la période du :

Arrivée le : après 16h.

Départ le : avant 10h.

A louer :

Détail location	Tarif semaine	Total séjour
Mobilhome		
Chalet		
Personne sup		
TOTAL SEJOUR		

Nbre d'adultes : Nbre d'enfants :

Animal : si oui lequel :

Immatriculation du véhicule :

Noms, prénoms et date de naissance des accompagnants :

M ou F	Nom	Prénom	Date de naissance

M.....

réserve, selon les conditions de location (à votre disposition sur le site) unaux dates indiquées.

Réductions (uniquement sur séjours entre le 4 juillet et 29 août) :

- 20€ par semaine de location en cas de confirmation avant le 1^{er} mai.
- 20€ sur votre séjour pour un règlement anticipé avant le 31 mai.

Montant du séjour	
Frais de réservation	
Réductions	
TOTAL SEJOUR	

Acompte 30 % (Supplément taxe de séjour : à verser avec le solde de votre séjour 30 jours avant votre arrivée)

Je choisis mon mode de paiement :

(Possibilité de 3 fois sans frais)

- Chèque à l'ordre du camping Ménez Bichen
- Chèque-vacances
- Virement bancaire (frais à votre charge)
- Espèces (sur place ou à l'arrivée)

Comment avez-vous découvert notre adresse ?

.....

.....

Vos observations :

.....

.....

.....

Fait à :, le

Je reconnais avoir bien pris connaissance des conditions de location ci-dessous

(Lu et approuvé et signature du client)

Cadre réservé à votre confirmation de séjour

Votre contrat de location vous est retourné par courrier ou mail pour confirmation.

Camping Ménez Bichen **

Chemin des dunes 29550 Saint-Nic

<http://www.menezbichen.fr> contact@menezbichen.fr

Tel.: 02 98 26 50 82

Conditions générales de location

Location

En faisant une demande de séjour et en réservant une location, vous prenez l'engagement de respecter les dates de séjour ainsi que les dates de paiement, de respecter l'emplacement qui est imparti à la location (un seul véhicule par location).

Séjours en juillet et août

La durée minimale des séjours est d'une semaine.

Séjours en avril, mai, juin et septembre

Les arrivées se feront impérativement avant 19 heures, les départs avant 18 heures.

Annulation

En cas d'annulation de votre séjour, de votre fait, il vous sera retenu ou il vous restera à devoir :

- les frais de réservation,
- les acomptes qui ne seront pas remboursés.

À titre de rupture de contrat vous devez verser :

- un montant égal à 30 % du coût intégral, si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée,
- le montant total si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue.

Interruption de séjour

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de départ anticipé ou d'arrivée tardive.

Règlement du séjour

Le solde sera réglé 30 jours avant votre arrivée ainsi que la taxe de séjour.

En cas de réservation moins d'un mois avant la date d'arrivée, la totalité du montant du séjour devra être immédiatement payée pour que la réservation soit effective.

Taxe de séjour

C'est une taxe communale de 0,39 €, à régler suivant le nombre de personnes de plus de 16 ans et le nombre de jours du séjour.

Inventaire

Un premier inventaire écrit du mobil home vous sera transmis au moment de la remise des clés, à l'arrivée. Un deuxième inventaire se fera le jour du départ pendant les heures d'ouverture de la réception, sur rendez-vous à l'accueil.

Départ

Le frigo sera dégivré et nettoyé. Le ménage devra être effectué dans l'ensemble de la location.

En cas de non respect, 60 euros seront facturés.

Tout objet cassé ou détérioré devra être signalé, remplacé ou réglé suivant tarif à disposition à la réception. Toute autre détérioration fera l'objet d'un constat. Les objets manquants vous seront facturés.

Compris dans la location :

Une couverture ou couette par lit,

Etendoir à linge,

Salon de jardin,

Non fournis :

Draps et taies d'oreillers,

Parasol,

Barbecue,

Téléviseur.

Utilisation des barbecues au charbon de bois autorisée.

Animaux (chiens et chats) tolérés, bien tenus et ne gênant pas le voisinage.

N'oubliez pas vos draps et taies d'oreillers.

Nous sommes à votre disposition :

Camping Ménez Bichen***

Chemin des Dunes - Pentrez

29550 Saint-Nic

<http://www.menezbichen.fr>

contact@menezbichen.fr

☎ : 02 98 26 50 82

pour tout complément d'information.

Camping Ménez-Bichen



Contrat de location 2015